

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE, AUTORISANT LA MODIFICATION DU PROJET PARTICULIER AUTORISÉ EN 2007 POUR LE 5600, RUE BRIAND – PROJET DOMPARK.

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest, suite à l'adoption à sa séance régulière du 2 septembre 2008 d'un premier projet de résolution, tiendra une assemblée publique de consultation le 23 septembre 2008 à 18 h 30 à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement au 815, rue Bel-Air.

Le projet vise à autoriser des modifications au projet particulier autorisé en 2007 pour le 5600, rue Briand, connu sous le vocable Projet Dompark - de manière à modifier le nombre d'unités d'habitation et de stationnements autorisés et à modifier les conditions relatives aux terrasses sur le toit et une entente avec CommunAuto.

Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble permet d'autoriser des projets non conformes à la réglementation, tout en respectant les objectifs du plan d'urbanisme.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0041 ainsi que les zones contiguës à celle-ci, ladite zone visée étant délimitée comme suit :

Description approximative de la zone visée :

0041

Délimitée par la rue Saint-Patrick, la limite arrière des propriétés à l'ouest de l'avenue de l'Église, la limite arrière de la propriété bordant la rue Saint-Patrick, la rue Le Caron et la rue Briand.

Lors de cette assemblée publique de consultation, la mairesse de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par cette dernière, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ainsi que dans les bibliothèques de l'arrondissement.

DONNÉ à Montréal, ce 7 septembre 2008.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Renseignements : 514 872-1950